

Vias

Méditerranée

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

DOSSIER DU MOIS

La Police Municipale
à vos côtés

URBANISME

Un nouveau front de
mer pour Vias Plage

Les beaux jours
sont de retour !



SOMMAIRE



03	Edito
05	Conseil Municipal
06	Dossier du mois - Sécurité
10	Urbanisme
14	Cadre de Vie
20	Vie Municipale
28	Jeunesse
32	Sport
34	Culture
37	Economie - Tourisme
38	Action Sociale
40	Vie Associative
43	En images
48	Economie Locale
49	Mot des groupes
50	Agenda
51	État Civil

Retrouvez la version numérique du magazine sur :

www.vias-mediterranee.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

 facebook.com/ViasMediterranee

 @Viasmediterranee

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias.

Directeur de Publication
Jordan Dartier, Maire de Vias.
Directrice déléguée
Marie-Christine Lefondeur.

Rédaction
Guillaume Azam, Isabelle Tribut.

Graphisme et mise en page
Jonathan Fabre.

Photos
Service communication - Ville de Vias

Conception : Service Communication.
Régie publicitaire : Bucerep - 06 51 17 69 94
Impression : JF Impression, 3500 ex.

Numéro ISSN 1624-1118



ÉDITO

Les **comités de quartiers**, véritables lieux d'expression, de **démocratie locale** et participative, jouent un rôle primordial dans le quotidien des Viassoises et des Viassois.

La bonne santé démocratique d'une Commune se mesure aussi par cette implication de nos concitoyens.

Vias compte à ce jour **5 comités de quartiers**, actifs sur le terrain et forts de nombreuses propositions.

La diversité de leurs approches enrichit les réflexions à mener. Leurs implications en font des acteurs à part entière de la vie locale.

Une étroite collaboration avec la Police municipale et les services intercommunaux permet d'améliorer constamment votre cadre de vie, tant en termes de sécurité, de propreté ou de proximité...

Des **travaux conséquents de voiries**, ô combien nécessaires, sont actuellement en cours sur le Boulevard Gambetta et l'Avenue du Général de Goys.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce magazine, les réalisations annoncées sortent de terre, embellissent votre quotidien et votre environnement, que ce soit en cœur de ville ou à Vias Plage.

En matière de stationnement, la réfection du parking des écoles répond à une forte attente, tant d'un point de vue de places désormais matérialisées, que de la sécurisation du site ; sécurisation renforcée par l'installation de nouvelles caméras.

Le ravalement des façades des bâtiments municipaux, Place du 14 Juillet, démontre la volonté communale de maintenir et de conforter l'attractivité de notre cœur de ville.

Bref, **Vias s'embellit, Vias est de plus en plus propre et sécurisée** et ce, grâce notamment, à l'action des comités de quartiers.



Catherine CORBIER
1^{ère} Adjointe au Maire
en charge des Affaires Générales

Cabinet d'Etudes René GAXIEU S.A.S.



**MAITRISE D'ŒUVRE INFRASTRUCTURES
ETUDES TECHNIQUES
ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

BÉZIERS

1 bis place des Alliés – CS 50676 – 34537 BEZIERS CEDEX – Tél.04.67.09.26.10

MONTPELLIER

1 avenue Monteroni d'Arbia – 34920 LE CRES – Tél.04.67.09.26.13

SIÈGE SOCIAL

760 chemin du mas de la Bedosse – BP 50257 - 30105 ALES CEDEX – Tél. 04.66.54.30.00



Pépinière
Sport et Paysage **PSP** ... naturellement

Paysages et Sols sportifs

ZAE du Mas de Klé
1, rue Montgolfier - 34110 FRONTIGNAN

Tél. 04 67 74 54 61 - www.pepiniere-paysage.fr

Retrouvez-nous sur 

[Facebook.com/ViasMediterranee](https://www.facebook.com/ViasMediterranee)

Rejoignez-nous sur
Instagram
@viasmediterranee



CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCE DU 4 MARS 2019

16 points étaient inscrits à l'ordre du jour de ce conseil.

L'assemblée délibérante a adopté la convention de jumelage entre la Commune et la Ville de Lorca (Espagne) par l'intermédiaire de l'Association « Les Amis de Lorca » ainsi que la désignation de deux membres de droit pour siéger aux instances.

Les élus se sont également prononcés sur la signature d'une convention pour l'entretien ménager et les prestations techniques du Bureau d'Information Touristique (BIT) de Vias Plage.

Le principe de déplacement de l'aire de grand passage des gens du voyage, qui engendre des nuisances et des désagréments, a été adopté. Ce point sera inscrit, à la demande du Maire, à l'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire.

Pour la partie Finances, ont été adoptées la sortie de l'inventaire communal de 10 résidences mobiles de loisirs de la gendarmerie de Vias Plage destinées à la destruction et l'acquisition à l'euro symbolique de 10 chalets démontables,

cédés par la Commune de Marseillan, au patrimoine communal.

Le conseil a également voté la mise à disposition d'une ligne de trésorerie auprès d'un organisme bancaire.

Au chapitre Urbanisme, ont été examinées :

- la cession des parcelles cadastrées section BS n° 10 partie et n°14 en totalité constitutives de l'impasse privée dite des Faïsses à l'euro symbolique,

- l'acquisition des parcelles nouvellement cadastrées section AY n° 77, 177 et 193 situées en bordure de l'Avenue de la Méditerranée d'une superficie totale de 84 m²,

- l'acquisition de la parcelle cadastrée section AY n° 192 d'une superficie de 7 m², -un avenant à la convention des concessions de plages naturelles de la Commune pour modification de l'implantation du lot n°4 « Farinette 1 »,

- les prescriptions architecturales des terrasses couvertes sur le domaine public, dans le cadre de la requalification de l'Avenue de la Méditerranée,

- la demande de déclassement de la contre-allée de la route départementale 612A, auprès du Département de l'Hérault.

- l'acquisition de la parcelle CE n° 29 lieu-dit « Plan de Médeilhac », ayant pour but d'assurer la restauration et la préservation des espaces naturels,

- l'acquisition de la parcelle cadastrée section BH n°48 d'une superficie de 228 m², pour un projet d'aménagement de la chaussée avec trottoir, voie douce et espace vert (élargissement de l'Avenue du Clot).

Le tableau des effectifs a été modifié, intégrant la création de 2 postes de rédacteurs principaux de 2ème classe, suite à réussite à l'examen professionnel, et d'1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe, suite à avancement de grade.

Le dernier point portait sur la création d'un Espace Jeunes pour l'accueil des adolescents de 11 à 17 ans. Cette structure répond à un réel besoin des adolescents de la Commune.

Retrouvez le compte rendu complet de cette séance de Conseil Municipal sur notre site internet : www.vias-mediterranee.fr

DOSSIER DU MOIS



UNE SAISON EN TOUTE TRANQUILLITÉ

La sécurité des Viassois et des touristes : notre préoccupation quotidienne !

VIDÉO-PROTECTION

Le Centre Superviseur Urbain (CSU) est opérationnel

Objectif : assurer une surveillance de la Commune par un maillage complet du territoire.

30 sur 39 caméras vont entrer en fonction dans les prochaines semaines.

De nouveaux points de vidéo-protection sont créés. Le matériel vieillissant et inadapté est remplacé. Le système est raccordé au CSU.

Ce dispositif est un moyen efficace pour lutter contre l'insécurité et prévenir les actes d'incivilités.



Le transfert du CSU dans un local municipal réhabilité est prévu dans les prochains jours

Des effectifs renforcés

Avec l'arrivée de Lisana, Damien, Yohan et la nomination d'un ASVP au grade de gardien de Police Municipale (suite à la réussite du concours), l'effectif est de **14 agents** tous grades confondus, plus une secrétaire.

Pour la saison estivale 2019, **6** Assistants Temporaires de Police Municipale (ATPM) saisonniers seront recrutés, ce qui porte l'effectif total à **20 agents**.

L'effort significatif en termes de moyens humains permet d'assurer une présence quotidienne sur le terrain, un contact direct avec la population et les commerçants, une meilleure sécurité des personnes et des biens, et de la tranquillité.



Des agents présents sur le terrain

Une équipe à vos côtés 22h/24

L'amplitude horaire de l'ensemble des agents est élargie pour la période estivale.

Durant 3 mois, la Police Municipale assurera des **patrouilles pédestres et véhiculées de 6h à 4h du matin**.

De nouveaux créneaux horaires, de **18h à 2h** sont établis pour la saison en coeur de ville. Lors des patrouilles de nuit sur l'ensemble du territoire, de **20h à 4h**, les policiers auront pour mission de faire appliquer le respect de la réglementation en vigueur pour les débits de boissons, de lutter contre les incivilités, la petite délinquance, et toutes formes de nuisances (conflits de voisinage, tapages nocturnes, etc).

Les agents de la PM seront également présents sur les marchés pour prévenir les vols (pickpocket), gérer le stationnement et réguler la circulation.



Vias Plage

Trois Assistants Temporaires de Police Municipale (ATPM) seront affectés à la surveillance des plages et des parkings, en journée, pendant la saison.

Les nageurs-sauveteurs des Sapeurs-Pompiers assureront les missions de sauvetage et de secourisme (surveillance des baignades et des activités nautiques) en étroite collaboration avec ces trois ATPM, dont les missions principales seront de prévenir et réprimer les infractions.

Le poste de secours central de Farinette sera mis en service **dès le 15 juin**.

Les quatre autres postes (chemin des Rosses, le Clôt, Central Côte Ouest Ste Geneviève et la Dune) seront opérationnels début juillet.



GENDARMERIE

L'installation des 4 derniers logements, destinés à accueillir les militaires de la Gendarmerie qui viennent renforcer notre dispositif de sécurité en période estivale, touche à sa fin.

Ces habitations complètent l'offre d'hébergement existante sur le poste avancé de Vias Plage, portant à 12 le nombre total de logements.

Chaque année, des gendarmes sont déployés sur notre station pour renforcer les effectifs locaux des forces de l'ordre (Police Municipale et Gendarmerie) et répondre aux besoins accrus de sécurité.

La municipalité a à coeur d'offrir des conditions optimales d'hébergement aux militaires détachés.

Gendarmerie Nationale : 17
Brigade de Gendarmerie de
Marseillan :
04 67 21 10 29



Une politique sécuritaire qui porte ses fruits

1 864 interventions en 2016 contre 997 en 2018

Baisse de 867 interventions.

217 faits d'atteintes aux biens en 2016 contre 170 en 2018

Baisse de 47 faits d'atteintes (vol, dégradations, cambriolages, etc).

23 faits liés à la consommation et à la détention de produits stupéfiants en 2016 contre 7 en 2018

Baisse de 16 faits concernant les stupéfiants.

55 interventions faits liés aux animaux (divagations, maltraitance, morsures, etc...) en 2016 contre 36 en 2018

Baisse de 19 faits liés aux animaux.

L'efficacité des services de sécurité est aujourd'hui palpable.

La collaboration étroite entre la Police Municipale et la Gendarmerie se traduit par **une baisse significative de la délinquance**.

Force est de constater que la présence active des agents de la Police Municipale sur le territoire est fortement appréciée par les administrés, qui **n'hésitent pas à les solliciter de plus en plus**, notamment pour des conflits de voisinage, nuisances sonores, tapages nocturnes, ce qui s'est traduit par **239 interventions en 2018 contre 140 seulement en 2016 et en 2017**.

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !

N'hésitez pas à signaler tous faits anormaux. Des faits qui paraissent anodins peuvent parfois se révéler importants pour la Police Municipale.

POLICE MUNICIPALE DE VIAS

Numéro unique : 04 67 21 79 76
Adresse du poste : Place des Arènes - 34450 Vias

Horaires 2019 :

Avant saison

Du lundi au vendredi : 8h - 20h
du 1er mai au 14 juin : 8h - 22h
Le samedi, jusqu'au 15 juin : 6h - 17h

Saison estivale

Du 15 juin au 15 septembre : 6h - 4h
Présence 7 jours sur 7



URBANISME

UN NOUVEAU FRONT DE MER

300 mètres de promenade
pour surplomber la Grande Bleue.

La construction de la montée sur la mer et du promenoir, ainsi que le réaménagement des accès à la plage et de ses abords touchent à leur fin.

Encore quelques semaines de patience et vous pourrez profiter pleinement des plaisirs du littoral, emprunter les nouvelles infrastructures publiques pour surplomber, flâner, et admirer la mer Méditerranée sans modération.



Construction de la montée sur la mer et installation des pergolas



Édification de la nouvelle promenade en front de mer



Plantation des palmiers, mise en place de la devanture des commerces, et coulage des bétons



AVEC LA HALLE MULTISPORTS, LE SPORT EST EN PLEIN ESSOR !

Soutenir les associations et contribuer au développement du sport :
une nécessité devenue réalité.

Lors de leur dernière séance de travail, les membres du Conseil des Sages ont visité le chantier bien avancé de la Halle Multisports.

Monsieur Chamard, maître d'œuvre, leur a fait découvrir cet ouvrage moderne, spacieux, lumineux, accessible à tous, spécialement dédié aux sportifs et aux associations locales.



Les travaux intérieurs sont en voie d'achèvement.

La façade colorée est posée.

L'aménagement extérieur est en cours de réalisation : installation de l'éclairage, création de places de stationnement, sécurisation des piétons, traçages, plantations des arbres et de la végétation, etc.

Les réseaux secs qui alimentent la Halle Multisports ont été enfouis et mis en sécurité devant le bâtiment pour une meilleure esthétique d'ensemble.



VOIRIES

La nouvelle Avenue du Général de Goys est prête

La physionomie de l'avenue du Général de Goys est transformée.

Après plusieurs semaines de travaux, cette voie est réouverte à la circulation.

- un éclairage moderne et économe a été installé,
- deux arrêts de bus ont été remis aux normes,
- des plateaux traversants ont été créés pour ralentir la vitesse des automobilistes et sécuriser les piétons,
- les trottoirs, les espaces de stationnement et la chaussée ont été refaits à l'identique des autres voiries communales pour harmoniser l'espace public et offrir un meilleur cadre de vie.



Plus de 400 mètres linéaires rénovés Boulevard Gambetta



D'ici la fin du mois d'avril, cette artère circulaire du cœur de ville sera mise en service.

Les travaux consistent à reprendre quelques points du réseau pluvial, à mettre aux normes deux arrêts de bus (Gambetta Nord et Sud) pour les Personnes à mobilité Réduite (PMR), à couler

des trottoirs en béton désactivé et reprendre l'enrobé de la chaussée.

Cette voie communale a été réhabilitée à l'identique du Boulevard de la Liberté et de l'Avenue du Général de Goys.

Impasse du Sourel



Dans le cadre des travaux de requalification de l'Avenue de la Méditerranée, les réseaux secs seront dissimulés et la chaussée réalisée en enrobé d'ici quelques semaines.

CADRE DE VIE



CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS « PLUS BELLE MA COMMUNE »

Vias à nouveau lauréate !

Lors de la remise des prix du concours Villes et Villages fleuris 2018 qui s'est tenue en décembre dernier à Villeveyrac, Vias s'est vu décerner le 5ème Prix Départemental dans la 3ème catégorie (communes de 5001 à 30000 habitants).

Cette distinction récompense l'engagement de la Ville en matière d'amélioration du cadre de vie, de valorisation du Patrimoine végétal et du fleurissement, du respect de l'environnement, avec la non-utilisation de produits phytosanitaires, et l'aménagement des espaces publics et paysagers.



Un habitat pour les chauves-souris



Tout comme les 77 Communes participantes, un abri à chauves-souris a été remis à la ville par le département de l'Hérault.

Cet abri numéroté a pris place aux abords de la Maison de la Chasse et de la Pêche, à la ZAE la Source, conformément aux recommandations de la charte.

Il va permettre un suivi régulier de la présence des chauves-souris sur le territoire, favoriser leur implantation et garantir leur pérennité.

Ce mammifère est un auxiliaire précieux ! Un seul individu est capable de manger, en une nuit, entre 1 000 et 2 000 insectes, et papillons nocturnes, dont certains sont nuisibles aux cultures et aux activités humaines.

Pierre Ros, Conseiller Municipal chargé des associations patriotiques, et un membre du Comité directeur de l'association du Saint Hubert Club Viassois ont en charge de constater la réintroduction de ce chiroptère sur la Commune.

Patience ! Il faudra peut-être plusieurs années avant qu'une colonie de chauves-souris vienne s'installer dans cet abri.

RAVALEMENT DE FAÇADE



La mise en valeur des façades vise à améliorer la qualité de vie en cœur de ville.

C'est ainsi qu'après la Salle Yvon Vieu et le bureau de Tabac Lou Camel, la façade du point-chaud de la Place du 14 juillet a été réhabilitée : décroûtage de la façade existante, traitement des revêtements, puis application d'enduits de finition.

Le coloris utilisé est un ton pierre, conformément aux recommandations des Architectes des Bâtiments de France.

RÉNOVATION DES BANCS PUBLICS



Les boiseries des bancs publics du cœur de ville ont été intégralement restaurées.

LE PARKING DES ÉCOLES ARBORÉ

12 micocouliers de Provence (Celtis Australis) ont été plantés sur le nouveau parking des écoles et du gymnase.

Cette espèce d'arbre a la particularité de s'adapter aux conditions du sol. En effet, les racines plongeantes ne déforment pas la voirie en surface (espaces de stationnement, bandes roulantes, etc).

Egalement, leur résistance à la sécheresse requiert peu d'arrosage, et leur feuillage dense fournit un bel ombrage en période estivale.

D'ici la fin de l'année, d'autres végétations viendront agrémenter cet espace public entièrement réaménagé.



250 M² D'ESPACE PAYSAGER AMÉNAGÉS SUR LE PARKING GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

Une partie de cet espace public a été mise en valeur par des minéraux (graviers), des végétaux (phormiums) et de l'éclairage.

Cette mise en esthétique sublime 2 monuments, la Croix de Lorraine et la stèle du souvenir du Cessez-le-feu en Algérie du 19 Mars 1962, et participe à l'amélioration du cadre de vie local.

MISE EN PLACE D'UN PRESOIR



Un ancien pressoir manuel à raisins a pris place sur le grand rond-point de l'Avenue de la Mer.

RÉFECTION PARTIELLE DU 3^e COURT DE TENNIS



Reprise des fissures, mise en place d'une résine de finition et peinture de la surface de jeu.



DES COMITÉS DE QUARTIERS, POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Les Comités de quartiers sont des instances destinées à favoriser la participation des Viassois à la vie locale, à leur permettre de faire des propositions et à les associer aux projets de la Municipalité.

Rôle du Comité de quartier ?

Le Comité de quartier est un lieu d'information, de concertation, de proposition, et de démocratie participative.

Tous les sujets d'intérêt général qui concernent le quartier peuvent être abordés par le Comité de quartier, en étroite collaboration avec l'élue en charge des Comités de quartier et le responsable du Service Proximité.

Ainsi, les Comités de quartiers :

- participent à l'amélioration du cadre de vie quotidien,
- signalent les attentes des administrés à la Mairie,
- développent la vie du quartier et de la ville en proposant et en mettant en œuvre des actions d'intérêt général,
- donnent l'avis des citoyens sur les projets qui font évoluer la Commune.



Des réunions de travail par secteur sont organisées une fois par trimestre en présence de techniciens de la ville pour faire un point sur les demandes traitées ou à traiter.



Comment fonctionnent-ils ?

5 quartiers couvrent le territoire avec 1 référent par quartier :

Quartier 1 - Centre-ville

Mme MACEL Sylvie
sylvie.macel@laposte.net

Quartier 2 - La Vigneronne

M. TOMAS Norbert
norbertdevias@gmail.fr

Quartier 3 - Salle des Fêtes / La Source

Salle des Fêtes :
Mme CABANEL Nadine
nadine.cabanel@hotmail.fr

La Source :

M. GIL Sébastien
sebastien.gil@neuf.fr

Quartier 4 - Gymnase

M. RENAUDIE Roger
renaudie.roger@orange.fr

Quartier 5 - Vias Plage

Côte Ouest : M. MARQUEZ-SANTOS Joseph
josemarquezsantos@yahoo.fr

Côte Est : M. PIERI Jean-Michel
jmpieri@yahoo.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Catherine Corbier, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge des affaires générales, et Dominique Thiery, responsable de la coordination, ont convié les membres des 5 Comités de quartiers à l'Assemblée Générale, le 18 février dernier.

La 1^{ère} Adjointe a présenté le bilan d'activité du Service Proximité pour l'année 2018, après avoir remercié les membres pour leur engagement bénévole au service des Viassois. Il en ressort que **60% des demandes enregistrées** par les Comités de quartiers et les administrés ont été satisfaites.

Les principales doléances concernent l'amélioration du cadre de vie (la propreté, l'entretien des espaces verts), les travaux de voiries (traçage de places de parking, de passages piétons, installation de ralentisseurs, entretien et réparation de chemins, etc).

Concernant la sécurité, le Chef de Service de la Police Municipale s'est félicité de la baisse des cambriolages et/ou tentatives de cambriolages sur la Commune pour l'année 2018. Force est de constater que sur toutes les Communes en zone Gendarmerie, Vias fait partie des villes les moins impactées en matière de cambriolages. Monsieur Durantet a annoncé que les agents de la Police Municipale allaient multiplier les patrouilles (pédestres et à vélo) en cœur de ville et en périphérie. Pour la saison estivale, trois agents seront affectés spécialement à des missions de surveillance sur Vias Plage (plages, parkings, etc). Il a également attiré l'attention sur la recrudescence des démarchages à domicile, rappelant

l'importance de prévenir systématiquement le service de la Police Municipale.

Monsieur Dietrich, Directeur Général Adjoint / Directeur des Services Techniques à la CAHM, et Monsieur Héral, Directeur de la propreté et des espaces verts du Littoral, ont dressé le bilan des interventions des services de la CAHM sur la Commune, en matière d'entretien des espaces verts et de propreté urbaine (ramassage des cartons, des encombrants). L'entreprise Nicollin, quant à elle, a en charge la propreté de la voirie.

Concernant la collecte des ordures ménagères, le représentant du SICTOM a rappelé l'importance du tri sélectif et la nécessité de mettre les déchets dans des sacs poubelles, avant de les déposer dans les bacs ou dans les conteneurs. Il a par ailleurs insisté sur l'obligation de ne pas laisser les bacs sur les points de ramassage.

Avant de conclure cette assemblée, le 1^{er} magistrat a présenté les réalisations en cours : la deuxième phase des travaux de requalification de l'Avenue de la Méditerranée, la construction de la Halle Multisports Jean Raynaud, la réparation de l'Avenue du Général de Goys et du Boulevard Gambetta.



DES LEVIERS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Le Maire et la 1^{ère} Adjointe viennent régulièrement à la rencontre des administrés au sein des quartiers.

Lorsqu'un dysfonctionnement (voirie, entretien, mobilier urbain, etc.) est repéré ou soulevé par un administré dans le cadre de vie locale, le responsable de la coordination des Comités de quartiers transmet une fiche de liaison au service concerné de la collectivité pour suite à donner.

Contact :
Service de proximité - Rue de la République
Tél : 04 67 21 21 27
Courriel : contact-population@ville-vias.fr



VISITES DE QUARTIER

Des rencontres de terrain sont organisées régulièrement, tout au long de l'année. Au cours de celles-ci, élus et administrés échangent sur les actions menées, les travaux nécessaires à effectuer et les préoccupations dans les différents quartiers.

Au cours de l'année 2018, 10 visites ont eu lieu dans les différents quartiers : **60 %** des demandes enregistrées ont pu être honorées.

Elles concernent principalement la propreté, l'aménagement de l'espace public, l'entretien des espaces verts, les travaux de voiries...

Quartier 1 – Centre-ville

35 demandes enregistrées

23 demandes réalisées

Quartier 2 – La Vigneronne

47 demandes enregistrées

30 demandes réalisées

Quartier 3 – Salle des Fêtes / La Source

66 demandes enregistrées

40 demandes réalisées

Quartier 4 – Gymnase

39 demandes enregistrées

27 demandes réalisées

Quartier 5 – Vias Plage

32 demandes enregistrées

8 demandes réalisées

Agenda des prochaines rencontres :

Au cours du premier trimestre 2019, 3 visites ont été organisées.

Les prochaines auront lieu :

Jeudi 11 avril à 17h00 : quartier 3

Route d'Agde, chemin de Pierrefeu, avenue de la gare, impasse hacienda, sous station

Samedi 4 mai 2019 à 10h30 : quartier 1

Rue du 8 mai 1945, rue du 19 aout 1944, boulevard de la liberté, avenue jean manzarena

Jeudi 6 juin 2019 à 18h00 : quartier 1

Rue du Carignan, Chemin du paradis, rue du Cres, rue du sorbier, impasse du chablis

Lundi 1^{er} juillet 2019 à 11h00 : quartier 5

Marché des producteurs, rue des pêcheurs, avenue de la méditerranée, avenue de la plage

RENCONTRES DE QUARTIER

Retrouvez le maire et l'équipe municipale !

La Parole est aux Viassois !





IMPORTANTES TRAVAUX SUR L'ANCIEN LIT DU LIBRON

Depuis de nombreuses années, l'ancien lit du Libron était obstrué par des végétaux et des sédiments sur plusieurs tronçons.

L'eau ne pouvant s'écouler correctement, l'agglomération de Vias subissait des inondations lors des crues. Face à ce constat établi par Vincent Darles, technicien rivière de l'Etablissement Public Territorial des Bassins Orb et Libron (EPTB Orb-Libron), la Municipalité a engagé, dès octobre 2018, des travaux de restauration de la végétation des berges de l'ancien Libron et de réouverture de l'ancien lit de ce fleuve, sur 4,7 kilomètres.

La maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du Libron (SIGAL).

Pour mener à bien les travaux, un important chantier de débroussaillage, de désembâclement et de nettoyage a été entrepris, redonnant une meilleure fonctionnalité au cours d'eau et à ses berges. Des engins de type « pelle araignée » ont dû notamment être utilisés pour pouvoir œuvrer sur cette typologie de terrain particulière.

Fin 2018, Robert Gely, Président du SIGAL, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et Maire de Lieuran-lès-Béziers, et Vincent Darles, représentant le maître d'œuvre, sont venus sur site pour faire l'état des lieux du travail effectué.



Ils étaient accompagnés de Monsieur Eric Pétry, responsable de l'entreprise « Travaux Forestiers Montagne Environnement » (TFME), faisant partie du groupement

en charge des travaux, de Sophie Draï, Directrice du Pôle Développement Durable à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) chargée de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), et de Jacques Bolinches, Conseiller Municipal délégué aux travaux, voirie et propreté, qui a relancé ce dossier en 2016.

La réouverture du lit mineur améliore le temps de ressuyage des terres agricoles, après submersion du lit majeur, et favorise la dévalaison des sédiments vers le trait de côte.

Le transit sédimentaire vers la mer participe à la préservation du cordon dunaire.

Coût total des travaux : 36 800 € HT
Subventions : 80% du coût total des travaux (50% par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, 20% par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, et 10% par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER))

VIE MUNICIPALE



LES SERVICES DE L'ÉTAT ONT PRIS LE POULS DES PRÉOCCUPATIONS LITTORALES

Début janvier, le Maire, Jordan Dartier, a reçu une délégation de l'Inspection Générale de l'Administration, en présence de Christian Pouget, Sous-Préfet de Béziers, et de Gwendoline Chaudoir, Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) déléguée à l'environnement et Maire de Portiragnes.

L'objectif de cette rencontre était de mesurer l'enjeu des problématiques liées au littoral : l'érosion de la Côte Ouest, l'impact sur les populations et les habitations avec le problème de la recomposition spatiale, la protection de la plage par la mise en place d'éléments en mer, la reconstitution du cordon dunaire, le financement des travaux nécessaires, etc.

Une visite de terrain en Côte Ouest a permis d'appréhender les préoccupations locales.

Le premier magistrat a présenté en mairie le contexte géographique, touristique et économique de la Commune, avant d'aborder les contraintes juridiques, urbanistiques et financières.



SAVE THE DATE

11 12 13 14
JUIN 2019

JOURNÉES INTERCO'S

INTERCO' OUTRE-MER &

L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE

ALCHIMIE ENTRE TERRE ET MER :
QUELLES SOLUTIONS POUR NOS TERRITOIRES ?

OUVERT À TOUS



LES ÉLUS DES DROM* SE REUNISSENT À VIAS

* Départements et régions d'outre-mer

Le thème général de ces journées portera sur
« L'alchimie entre terre et mer : quelles solutions pour nos territoires ? »

3 sous-thèmes seront abordés :

- Le littoral : quel urbanisme de demain ?
- L'aménagement des ports et les répercussions économiques sur le territoire
- Le développement de nos territoires : l'implication de tous !



RÉUNION PRÉPARATOIRE

Le Maire, **Jordan Dartier**, aux côtés de **Guy Amiel**, 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) délégué aux finances et à l'optimisation budgétaire et Maire de Saint-Thibéry, de **Gwendoline Chaudoir**, Vice-présidente de la CAHM déléguée à l'environnement et Maire de Portiragnes, de **Daniel Renaud**, Conseiller de la CAHM délégué aux énergies renouvelables, rattaché au 5^{ème} vice-président délégué au développement économique et Maire de Nizas, de **Laurent Durban**, Maire de Pomérols, et de **Christian Bezes**, Directeur de l'Office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée, a reçu **Caroline Cunisse**, et **Charles Samathy**, de l'association Interco' Outre Mer pour préparer les **journées Interco's** qui auront lieu sur tout le territoire de l'Agglo en juin prochain.

Elles rassembleront une soixantaine d'élus des collectivités et parlementaires d'outre-mer de la Réunion, Mayotte, Martinique, Guyane et Guadeloupe pour échanger sur les spécificités et similitudes entre territoires ultramarins et celui de l'agglomération Hérault Méditerranée.



VIAS TERROIR FLEURI

Dimanche 14 avril, la Place du 11 novembre accueillera, de **9h à 18h**, de nombreux stands horticoles : fleuristes, pépiniéristes, plants potagers, arbustes, plantes aromatiques médicinales bio.

Lors de cette manifestation florale, d'autres exposants proposeront des dégustations de produits locaux : miel, vin, pâtes de fruits artisanales, spécialités Aveyronnaises, huile d'olive et produits dérivés, biscuits secs, fromages de Savoie, charcuteries Ardéchoises et Tarnaises. Des stands de découverte d'appeaux et de robes de mariées seront également présents.

Diverses animations auront lieu tout au long de la journée : balades à poneys, mini-ferme, démonstration de majorettes avec l'association « Le Bâton Club Viassois », danse du Poulain. Possibilité de se restaurer sur place avec la présence de Foods Trucks, British et Antillais.





LES BEAUX JOURS REVIENNENT, FLÂNEZ SUR NOS MARCHÉS !

A l'heure de la consommation de masse, les marchés de Vias ont encore ce parfum de simplicité, de qualité et d'authenticité. Dans quelques jours, vous allez à nouveau profiter de ces rendez-vous hebdomadaires. Prenez le temps de vivre, de vous balader parmi les étals, dans ces lieux typiques imprégnés de notre culture locale.

Marché Estival

Les mercredis et samedis matin
En coeur de ville



Approvisionnez-vous en circuit court

Achetez vos fruits, légumes, fromages, poissons, viandes et charcuterie lors du marché estival ! Le contact avec les producteurs Régionaux est idéal pour apprendre à connaître les spécialités locales, goûter les produits frais et de saison qui vous tendent les bras... Rendez-vous tous les mercredis et samedi matins en centre-ville !

• Marchés de détail du mercredi 10 avril au mercredi 25 septembre / Grand marché estival du mercredi 3 juillet au samedi 31 août.

Marché des Producteurs de Pays

Les lundis matin de 8h30 à 12h30
Vias Plage - Front de mer



Directement du producteur au consommateur

Chaque lundi, venez à la rencontre de nombreux producteurs de pays en Front de mer. Ces passionnés de la terre et de saveurs authentiques vous proposeront une incroyable diversité et déclinaison de produits locaux qualitatifs.

• Dès le lundi 10 juin, jusqu'au 5 septembre.

Marché Nocturne & Artisanal

Les mardis soir de 18h30 à 00h00
En coeur de ville



L'artisanat dans tous ses éclats

Le marché nocturne et artisanal est une magnifique occasion de se promener en soirée, de découvrir ou redécouvrir le cœur historique, de savourer les vacances et de rapporter des petits cadeaux pour la famille et les amis ! Vous y trouverez un grand nombre d'artisans locaux qui vous feront découvrir leur savoir-faire (bois, bijoux, vêtements,...).

• Du mardi 2 juillet au mardi 27 août.

CROTTES DE CHIENS, MÉGOTS & DÉCHETS : STOP AUX INCIVILITÉS !

DÉJECTIONS CANINES LE VRAI COUPABLE COURT TOUJOURS



**SERIAL KROTTER
68 €
D'AMENDE**

RAMASSEZ LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL

**UN GESTE SIMPLE ET RESPONSABLE
POUR UNE VILLE PROPRE**



Propriétaires de chiens, soyez respectueux des espaces publics !

Faites preuve de savoir-vivre et de civisme en ramassant les déjections de vos compagnons à 4 pattes.

La présence récurrente de déjections canines dans les rues, sur les trottoirs, devant les portes, occasionne une pollution visuelle et également une nuisance en terme d'hygiène et de qualité de vie.



une quarantaine de porte-sacs dédiés aux déjections canines sont à votre disposition.

MÉGOTS DE CIGARETTES LE VRAI COUPABLE COURT TOUJOURS



**PYROPATHE
68 €
D'AMENDE**

JETEZ VOS MÉGOTS DANS LES CENDRIERS

**UN GESTE SIMPLE ET RESPONSABLE
POUR UNE VILLE PROPRE**



Pour que fumeur ne rime plus avec pollueur, changez vos habitudes !

Certes, un mégot de cigarette négligemment jeté au sol vous paraît peut-être anodin, voire dérisoire.

Mais imaginez ce que représentent un million de mégots dans l'environnement quand on sait que 5 ans, c'est le temps qu'il faut à un seul de ces petits déchets pour se décomposer complètement dans la nature !



Pas encore suffisamment perçu comme une incivilité, le jet de mégot sur l'espace public constitue pour autant une véritable pollution. De plus, sa taille minime le rend difficile à collecter et à traiter.

Adoptez un comportement responsable et déposez vos mégots dans les cendriers mis à votre disposition.

Tout contrevenant à une de ces 3 infractions s'expose à une amende de 68€ conformément à l'article R633-6 du Code Pénal.

CELA NE DOIT JAMAIS ARRIVER

AGISSEZ !



JETEZ VOS DECHETS DANS LES POUBELLES

UN GESTE SIMPLE ET RESPONSABLE POUR UNE VILLE PROPRE

DÉBROUSSAILLER POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

Un devoir et une obligation pour les propriétaires avant la saison estivale !

La Direction Départementale des Territoires de la Mer oblige les particuliers à débroussailler et à maintenir en l'état leurs parcelles situées en zone urbaine tout au long de l'année.

Comment débroussailler ?

Le débroussaillage doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions et installations de toute nature ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées et publiques :

- En coupant les broussailles, les arbustes et certains arbres pour limiter la propagation de l'incendie,
- En éclaircissant la strate arborée et en répartissant les pieds de telle sorte qu'il n'y ait pas de continuité du feuillage, afin de limiter la propagation de l'incendie par les cimes des arbres,
- En éliminant les rémanents de coupe (par évacuation) et ainsi diminuer l'intensité de l'incendie.

Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillage protège les personnes et les biens des incendies et limite ainsi la propagation de feux aux abords des zones bâties.

Vias étant située sur des zones exposées aux incendies, principalement des garrigues, le débroussaillage permet de protéger les espaces naturels combustibles, d'éviter que les flammes n'atteignent votre habitation et de sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie.

Quand débroussailler ?

Les périodes les plus favorables aux travaux de débroussaillage sont le début du printemps, lorsque les végétaux ont perdu leurs feuilles, l'automne et l'hiver.

Texte de référence : Arrêté préfectoral n°DDTM34-2013-03-02999 de l'article L-13110 du code forestier (Source : www.herault.gouv.fr)

En cas de non-respect de la réglementation, vous vous exposez à des sanctions et à une contravention dont le montant peut s'élever à 1500 €. Parallèlement, les autorités peuvent vous mettre en demeure de réaliser les travaux et appliquer une amende de 30 € par m² soumis à l'obligation et non débroussaillé. De plus, en cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages.

Pour plus d'information, des plaquettes sont disponibles à l'accueil de votre mairie ou sur le site des Services de l'Etat : <http://herault.gouv.fr>

UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT ? PENSEZ « OBJECTIF RENOV' » !



Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique visant à encourager une croissance verte en réduisant la facture énergétique et en favorisant des énergies propres et sûres, la CAHM agit aux côtés de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour proposer un panel d'aides pour la rénovation d'habitations et la réalisation de travaux.

Ces travaux concernent les logements ou immeubles construits depuis plus de 15 ans. Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment : ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'autorisation d'urbanisme et déposé votre demande de subvention.

Qui peut bénéficier des aides et des subventions ?

- Les propriétaires occupants (subvention de 35 à 75 %)
- Les propriétaires bailleurs (subvention de 30 à 45 %)
- Les syndicats de copropriétaires (subvention de 25 à 50 %)
- Les propriétaires de façades devantures commerciales (de 25 à 30 %)

Ce dispositif s'applique :

- pour des travaux d'adaptation du logement de personnes âgées ou en situation de handicap (monte-escalier, douche extra plate, pièces à vivre en rez de chaussée...),
- pour financer les travaux des parties communes d'une copropriété (réfection de toiture, cage d'escalier...)
- pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique (isolation des combles et murs, chauffage, menuiseries...)
- pour réhabiliter des logements très dégradés: gros œuvre (toiture, planchers...) et réseaux, équipements...
- pour effectuer des travaux de réfection de façade (enduit, zinguerie, ferronnerie, menuiserie, vitrine...)
- pour réhabiliter des logements locatifs (sur logements existants ou à créer).

Pour avoir des informations utiles sur les aides techniques et financières existantes, contactez la Maison de l'Habitat au : 04 67 21 31 30 ou : maisonhabitat@agglohm.org



APPEL AUX URNES POUR LES ELECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections Européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Elles seront les premières élections générales à se dérouler avec des listes électorales extraites du Répertoire Electoral Unique et gérées selon les modalités issues de la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Où voter ?

Bureau n°1 - Mairie - 6 Place des Arènes
Il concerne les Boulevards de la Liberté et Gambetta (côté pair et impair), l'Avenue de Béziers, côté pair jusqu'au n° 12 inclus et tout le côté impair, le chemin de Bellevue, le chemin des Carrières des Lauzerts, la rue des Tellines, la rue de l'Hippocampe, la rue des Glycines.

Bureau n°2 - Bâtiment La Vigneronne - 43 Boulevard Gambetta
Il concerne la portion de territoire de la commune délimitée par l'Avenue d'Agde (côté impair) et la RD 612. Il est demandé de se garer au parking Gambetta

Bureau n°3
⚠ (Exceptionnellement au Gymnase)
Il concerne les électeurs relevant de la portion de territoire de la Commune délimitée par l'avenue d'Agde (Côté pair), ancien chemin d'Agde, ancien chemin de Vias à Agde, la RD 912 (nord), chemin des Rams, rue de l'Etoile de Mer et la RD 612 (nord)

La Salle des Fêtes, accueillant habituellement le 3^{ème} bureau, étant actuellement en travaux, il est impossible de maintenir le scrutin des élections Européennes dans ces locaux.

A l'instar de la consultation de la population pour avis, il est donc demandé aux électeurs

du 3^{ème} bureau de se rendre au Gymnase Victor Bernado situé 2 ter Avenue Pierre Castel, afin d'exercer leur droit de vote.

Bureau n°4 - Gymnase 2 ter Avenue Pierre Castel
Il concerne les électeurs de l'avenue de Béziers (côté pair à partir du n°14 inclus), la RD 612 (nord), le chemin de l'Estagnol (côté pair et impair).

Bureau n°5 - Bureau d'Information Touristique - 249 Avenue de la Méditerranée - Vias Plage
Il comprend les électeurs relevant de la portion de territoire de la commune délimitée par la RD 612 (sud) et le littoral.

Pour les élections Européennes, chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale sur laquelle sera stipulé le bureau de vote dont il relève.

En cas de non réception de votre carte et/ou en cas d'informations erronées, merci de contacter le **service élections de la mairie au 04 67 21 27 41**.

Pour le scrutin, une pièce d'identité permettant de justifier de son identité au moment du vote **est obligatoire**, qu'elle soit accompagnée ou non de la carte d'électeur.

NOUVEAUX VIASSOIS : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !



Une réception en l'honneur des nouveaux Viassois est organisée le samedi 25 mai 2019. Inscrivez-vous auprès de l'accueil de la Mairie au 04 67 21 66 65.

5 678 ÂMES HABITENT NOTRE BELLE COMMUNE



L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) a publié le recensement des populations du Département de l'Hérault fin décembre 2018.

Ces chiffres, entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2019, sont, en réalité, ceux établis au 1^{er} janvier 2016.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2016, Vias compte officiellement 5678 habitants (population municipale : 5 613 / population comptée à part* : 65)

Avec une augmentation de 1% (évolution de la population au regard des chiffres de 2015), notre Ville se positionne à la 3^{ème} place au niveau de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) - derrière Agde et Pézenas -, à la 7^{ème} place au niveau des Communes de l'Ouest Hérault et enfin à la 39^{ème} place au niveau du Département.

**La Population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre Commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.*

JEUNESSE



CRÈCHE MARIE CURIE

Vos enfants sont accueillis
toute l'année, même en période
estivale !



ÉCOLE MATERNELLE « LES COQUELICOTS » L'HEURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019-2020 A SONNÉ !

Les inscriptions pour les enfants nés en 2016, s'effectueront en Mairie
auprès du Service Education jusqu'au 19 avril 2019.

Préparez d'ores et déjà les documents à
présenter :

- livret de famille
- carnet de santé : vaccinations obligatoires
à jour
- justificatif de domicile : facture EDF, avis
d'imposition, datant de moins de 3 mois

En fonction de la situation familiale, d'autres
documents peuvent être demandés :

- jugement de divorce avec attribution
autorité parentale
- certificat de radiation délivré par
l'ancienne école

Sur place, une fiche de renseignements

devra être complétée.

Après signature de Monsieur le Maire ou de
l'Adjointe déléguée aux affaires scolaires,
un certificat d'inscription sera délivré aux
familles.

Le service Education organise des
permanences :

- lundi toute la journée (8h30-12h et
13h-17h)
- mardi, jeudi et vendredi après-midi, sur
rendez-vous (13h-17h)

Service Education - 04 67 21 27 42

Courriel : coordination-enfance@ville-vias.fr

La crèche municipale Marie Curie, gérée
en délégation de service public par la
Mutualité Française Grand Sud, accueille
les petits Viassois, âgés de 10 semaines à
4 ans, du **lundi au vendredi, de 7h30 à
18h30**.

La structure propose aux parents un
mode d'accueil collectif sécurisant afin de
favoriser le bien-être de l'enfant.

Une équipe pluridisciplinaire de
professionnels de la petite enfance,
dirigée par une infirmière-puéricultrice,
accompagne au quotidien les 30 enfants
présents.

Les repas livrés sont proposés par un
spécialiste de la petite enfance. Les
couches et produits de soins sont fournis
par la crèche.

L'ensemble du personnel de la crèche
est à votre disposition pour répondre à
vos attentes concernant l'accueil de votre
enfant.

La crèche s'adapte à vos besoins :
**accueil à la ½ journée, à la journée ou
ponctuellement tout au long de l'année,
juillet et août compris.**

Crèche multi-accueil Marie Curie
2 rue du Château d'Eau
Tél : 04 67 93 87 48
creche.mariecurie@mfgs.fr
www.mfgs.fr

ADMISSIONS À L'ÉCOLE



Les admissions à l'école maternelle
s'effectuent auprès de la Directrice aux
jours et horaires ci-dessous :

- Lundi toute la journée (9h-12h et 14h-17h)
- Mardi, jeudi et vendredi, sur rendez-vous

Directrice de l'école : 04 67 21 69 15

Courriel : ce.0340816c@ac-montpellier.fr

L'ALSH A FAIT SON CARNAVAL

A l'occasion des vacances scolaires d'hiver, les jeunes du centre aéré, âgés de 3 à 14 ans, ont pu s'adonner à des activités diverses sur le thème du carnaval avec l'aide des animateurs : confection de masques et costumes, ateliers de cuisine pour la réalisation de crêpes, décoration de salles.

Au programme également, des sorties aux abords du canal du Midi, à la plage, au Mont Saint Loup, aux écluses de Fonsérannes ou encore à Europark Indoor, au laser game de Béziers, au cinéma...

Au total, 50 enfants ont poussé les portes du centre de loisirs pendant ces 10 jours : 13 enfants pour le groupe des 3-6 ans et 37 enfants pour le groupe des 6-14 ans. Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour les prochaines vacances de printemps.



LE CENTRE AÉRÉ RIME AVEC AMUSEMENT ET BONNE HUMEUR !



Les vacances de printemps approchent – du 23 avril au 03 mai

En manque d'inspiration pour occuper vos enfants pendant les vacances ? Pas d'inquiétude, le centre aéré est là pour parer à l'ennui de vos petites têtes blondes...

L'équipe d'animation ne manque pas d'imagination pour mettre en place de nombreuses activités aussi différentes les unes que les autres : chasse au trésor, balade sur la plage, jeux de piste, sorties vélos ou rollers, journée dans un parc de jeux, activités manuelles, ateliers pâtisserie, mais aussi sorties au parc Lano du Cap d'Agde, à Bourbaki, à Teraventure de Lunel, etc...

Retrouvez le planning des animations sur le site de la ville : www.vias-mediterranee.fr

PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS AU CENTRE AÉRÉ POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

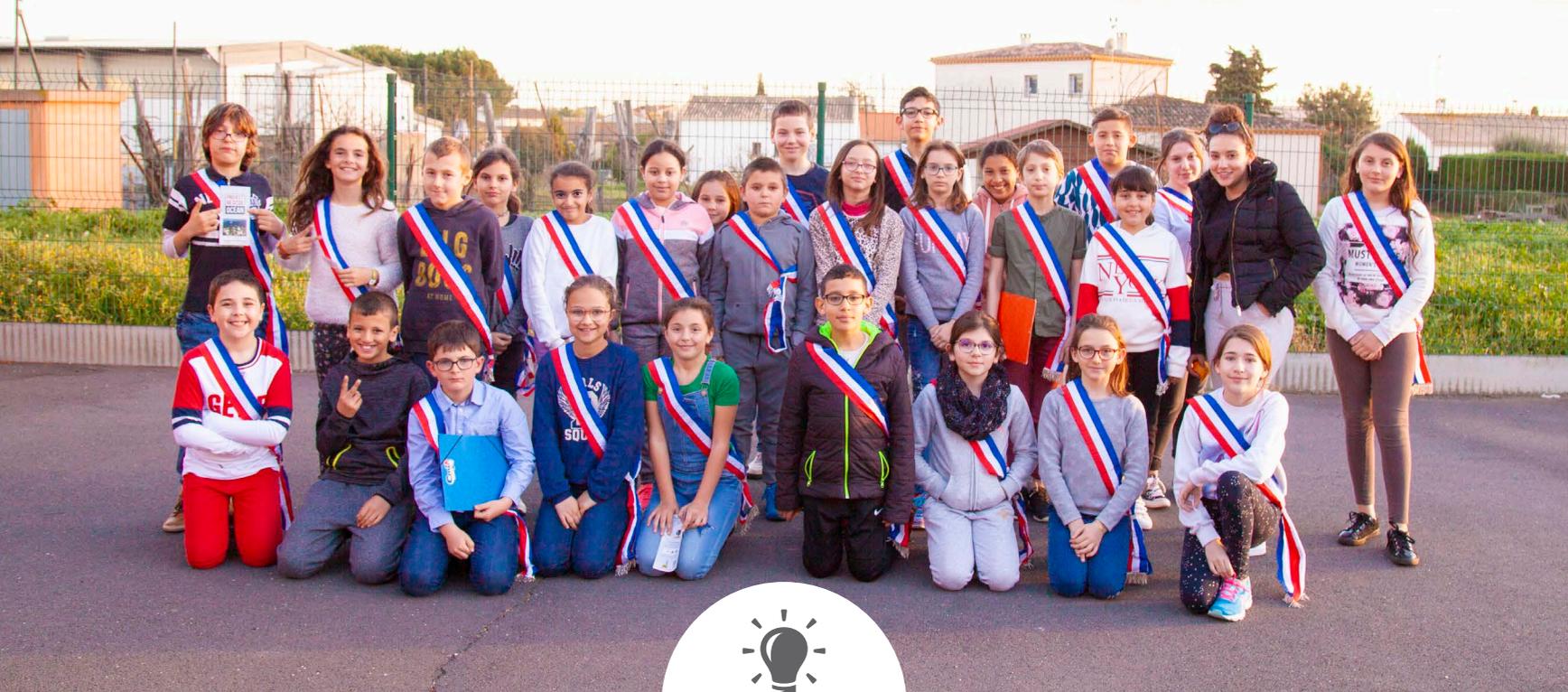


Les dossiers d'inscription pour les prochaines vacances d'été sont à retirer à l'Ecole Geneviève de Gaulle-Anthonioz **du 27 mai au 31 mai 2019**.

La commission d'attribution des places se réunira le **13 juin 2019**. Les parents recevront une confirmation par courrier ou courriel le 17 juin 2019.

Vous pouvez également les télécharger sur le site de la ville : www.vias-mediterranee.fr – Rubrique Education Jeunesse – Centre aéré ALSH

Informations et renseignements :
Directeur de l'ALSH :
06 80 22 09 25 ou alsh@ville-vias.fr
Groupe scolaire : 04 67 09 25 40
Libron : 04 67 21 50 15



CMJ/MAJE : DES JEUNES ACTIFS, RESPONSABLES, ET CITOYENS !

Leurs actions et leurs projets

Les 27 jeunes élus du CMJ se réunissent régulièrement en séance de travail afin de développer des projets sur **3 thématiques** : « Civisme et vivre ensemble », « Culture et environnement » et « Sports et loisirs ».

Concernant le « Civisme et vivre ensemble », les jeunes élus ont réfléchi à la mise en place d'un jardin partagé avec l'association « les Ateliers d'Antan » et les classes de CP. Ils organisent également des rencontres intergénérationnelles avec leurs aînés de l'EHPAD et participent aux cérémonies commémoratives.

Pour la partie « Culture et environnement », des actions nettoyage sont organisées. Ainsi dans le cadre de la journée de l'environnement, une matinée nettoyage est prévue en partenariat avec l'Association « Project Rescue Ocean ».

Le MAJE (Municipalité Ados JEunesse) constitué de 10 anciens élus du CMJ, travaillent sur des projets avec les mêmes thématiques que leurs cadets. Ils parrainent les jeunes du CMJ, participent aux cérémonies commémoratives et aux rencontres intergénérationnelles. Sensibilisés au respect de l'environnement et de la propreté, ils réfléchissent actuellement sur des actions à mener.



Sensibilisation éco-citoyenne avec l'Association Project Rescue Ocean

Rencontre avec le Fondateur et Président de Project Rescue Ocean afin d'organiser une journée « dépollution » sur le littoral Viassois, programmée le samedi 1^{er} juin 2019.

Cette action a pour objectif de sensibiliser la jeunesse sur l'état des mers, des rivières et des océans et s'inscrit dans leur mission : « Culture et environnement ».

Rejoignez les jeunes du CMJ pour agir à leurs côtés en faveur de notre environnement !



Benoit Schumann, Fondateur et Président de Project Rescue Ocean :

« Jeune, dynamique et moderne nous dépoussiérons l'écologie et nous démontrons que l'éco-citoyenneté est accessible pour tous. Nous avons le soutien de la Fondation Albert de Monaco, la reconnaissance de l'ONU et sommes parrainés par de nombreuses personnalités (acteurs, sportifs, réalisateurs, etc.) »

Une virée à Strasbourg pour découvrir le parlement européen

Les jeunes de la cellule MAJE (Municipalité Ados JEunesse) se sont rendus à Strasbourg visiter le Parlement Européen.

À leur arrivée, nos jeunes citoyens ont profité d'une croisière en bateau-promenade sur l'Ill, rivière Française qui baigne la plaine d'Alsace, et ont découvert les sites incontournables de la capitale Alsacienne : les Ponts Couverts, le quartier impérial, la « Neustadt », le Conseil de l'Europe, le siège de la chaîne télévisée ARTE, ainsi que le site européen.

En soirée, une visite dans le centre historique de Strasbourg leur a permis de découvrir le patrimoine alsacien dont la cathédrale.

Après une bonne nuit de sommeil bien méritée, ils avaient rendez-vous au Parlement Européen avec Franck Proust, Député Européen.

Le rôle du Parlement européen leur a été présenté par l'assistant parlementaire et le Député Proust, avant d'assister à une session parlementaire dans l'hémicycle.



SPORT

ÇA BOUGE POUR LES JEUNES ET LES SÉNIORS !

Au cours de la première semaine des vacances d'hiver, un programme sportif à la portée de nos jeunes et de nos aînés, a été concocté par le service des sports.

5 jours durant lesquels les jeunes de 3 à 17 ans ont pu s'adonner à la baby-gym, à des jeux de cirque, du basket, de l'escalade, du futsal, de l'athlétisme, du handball, du judo (en partenariat avec le Club Viassois), de la gymnastique, du baseball ou encore des olympiades.

Les séniors n'ont pas été oubliés : que ce soit du walking football ou de la gymnastique d'entretien, il y en avait pour tous les goûts. Une randonnée sur les pourtours de l'abbaye de Saint Félix de Montceau à Gigean, a permis aux 40 participants de découvrir le massif de la Gardiole.



LES SPORTIFS MIS À L'HONNEUR

Une cinquantaine de sportifs Viassois se sont vu remettre le trophée des sports pour leurs résultats exceptionnels obtenus au cours de l'année 2018.

L'occasion pour le 1^{er} magistrat de rappeler que Vias comptabilise une vingtaine de clubs et/ou associations sportives parmi lesquels ont été distingués : le Vias Judo, le Vias Boxing Thaï, le Club d'Agde Handball et l'UNSS Gymnastique masculine et féminine, l'Athlétic club des pays d'Agde, le FC Olympique Viassois, le club de Rugby, le Vias Trail Running, le Club de Joutes, le Vias Tennis Club féminin, la danse sportive, le Club de Taekwondo, et enfin le Club d'Haltérophilie.

Les bénévoles, les entraîneurs et les dirigeants ont également été chaleureusement remerciés pour leur engagement et leur implication auprès des sportifs et de leurs familles.



Le trophée remis lors de cette soirée



Un remerciement particulier à Bilitis Bonniol pour son investissement



TÉLÉTHON 2018

L'édition 2018, organisée en étroite collaboration avec le Service des Sports, a mobilisé, durant 15 jours, une vingtaine d'associations, 26 partenaires locaux et de nombreux bénévoles.

Grâce à l'engagement de tous, c'est un chèque d'un **montant de 4 917€** qui a été remis à Jean-Michel Babonneix, Délégué de secteur de l'Association Française contre les Myopathies (AFM) Téléthon.

Sandrine Mazars, Adjointe au Maire déléguée aux Finances et aux Sports, a tenu à remercier « les nombreux bénévoles et partenaires pour leur implication, leur fidélité et leur générosité lors de ces rendez-vous annuels », rappelant « qu'à Vias, le Téléthon fédère particuliers et professionnels dans un seul et même but : soutenir l'AFM en réunissant des fonds qui permettent de lutter contre les maladies rares et neuromusculaires – par la poursuite et le développement des recherches – et de conduire des projets qui améliorent la qualité de vie des malades ».

Monsieur Babonneix, pour sa part, a souligné « le dynamisme particulier du tissu associatif à Vias », précisant que « le Téléthon est plus qu'une action caritative ordinaire, parce que les recherches vont dans des directions extrêmement différentes », avant de poursuivre : « Nous sommes partis sur des recherches pour les maladies génétiques des enfants, mais, indirectement, on s'est

également intéressés à la maladie d'Alzheimer, aux maladies d'origine cardiaque. On a, par exemple, et ceci grâce à chacun d'entre vous, pu rendre la vue à des personnes qui l'avaient perdue. »



Le téléthon 2018 a été un véritable succès

CARTE PASS



Section « Hip Hop » et « Gymnastique »
Venez encourager les jeunes danseurs de « Hip Hop » ! Après plusieurs mois d'entraînement et de préparation, ils vont vous présenter différentes chorégraphies mises en scène sous l'œil avisé de leur professeur.

Section « Escalade »



Pour les enfants de la section « Escalade » de la Carte Pass, une sortie en pleine nature est organisée par le service des sports samedi 1^{er} juin.

Section « Baby Gym »

La remise des diplômes aux enfants de la section « Baby Gym » se déroulera mercredi 19 juin à 10h00 au Gymnase V. Bernado

Section « Séniors »



La randonnée de fin d'année pour les séniors aura lieu mercredi 26 juin à 8h30, au départ du Gymnase V. Bernado

A noter ! Les activités de la Carte Pass 2018-2019 se termineront le vendredi 21 juin prochain.

CULTURE

POUR L'ÉLECTION DE
Miss Vias 2019

À VIAS

**RECHERCHONS
CANDIDATES**

à partir de 1m70 - de 17 à 24 ans

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AU **07 68 51 10 36**

Sous l'égide de
Miss France Organisation

www.misslanguedoc.fr

 Comité Miss Languedoc-Roussillon





DIMANCHE 7 JUILLET

DIMANCHE 7 JUILLET

ELECTION

Miss Vias
2019

**PARVIS DE
L'HÔTEL DE VILLE
VIAS**

à partir de 21h00

Spectacle gratuit

En présence de
Lola Brengues
Miss Languedoc-Roussillon 2018
Finaliste Miss France 2019

Renseignements : **04 67 21 66 65**



 www.misslanguedoc.fr  Comité Miss Languedoc-Roussillon

Élection officielle pour la sélection régionale qualificative pour l'élection de Miss France 2020 en direct sur TF1. Placée sous l'égide de Miss France Organisation



ELECTION DE MISS VIAS 2019

Vous êtes âgées de 17 à 24 ans, de nationalité Française et vous mesurez au minimum 1,70 m ?
Alors pourquoi ne pas vous présenter à l'élection de Miss Vias ?



La ville de Vias, en partenariat avec la Délégation Régionale Languedoc-Roussillon du Comité Miss France, organise cet évènement le dimanche 7 juillet prochain sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Cette élection permettra à la Miss élue de se qualifier pour la demi-finale Miss Languedoc Roussillon 2019 qui se déroulera fin juillet 2019.

Pour vous inscrire, rien de plus simple :

- Par téléphone au 07 68 51 10 36
- Sur la page officielle Facebook : Comité Miss Languedoc-Roussillon
- Sur le site internet de la délégation Régionale : www.misslanguedoc.fr



400 COMÉDIENS RÉGIONAUX À L'ARDAILLON

Une rencontre consacrée au métier de comédien en Occitanie s'est tenue le samedi 2 février.

Organisé par Languedoc-Roussillon cinéma en partenariat avec la commune, Gindou Cinéma, Ciné 32 et CLAP Occitanie, cet événement avait pour but de promouvoir et favoriser le cinéma et l'audiovisuel sur l'ensemble du territoire de l'ancienne Région Languedoc-Roussillon.

Olivier Cabassut, Adjoint au Maire délégué à la Culture, au Patrimoine, et comédien, était ravi d'accueillir près de 400 acteurs, réalisateurs et casteurs en provenance de toute la France au sein du théâtre de l'Ardailon.

Une partie de l'après-midi était consacrée à des échanges avec des comédiennes et comédiens, en s'appuyant sur des extraits de films projetés.

Cinq responsables de casting sont intervenus pour mieux faire connaître leur rapport aux actrices et acteurs, aux équipes de réalisation et de production. Ils ont pu partager leur expérience et donner des conseils pour les futurs comédiens qui se préparent à passer des castings.

Enfin, un ouvrage intitulé « Noire n'est pas mon métier », écrit par 16 comédiennes qui raconte leur histoire et leur parcours, a été présenté par une de ses autrices, la comédienne Sabine Pakora. Dans cet ouvrage, les comédiennes dénoncent le racisme et le sexisme qu'elles subissent en tant que femmes, et plus particulièrement lorsqu'elles sont noires de peau, impliquant l'inaccessibilité à certains niveaux du métier.



ARDAILLON
THÉÂTRE

WALOU PRODUCTIONS PRÉSENTE

Les STENTORS

Un tour en France

900 000 - ALBUMS VENDUS

« Un tour en France qui défie le monde »

« Les Stentors, ça défie le monde »

« Les Stentors, ça défie le monde »

DIMANCHE 7 AVRIL 2019 - 16H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardailon
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

ARDAILLON
THÉÂTRE

MA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR

ALINE ALGUDO CHANTE BARBARA

SAMEDI 13 AVRIL 2019 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardailon
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

ARDAILLON
THÉÂTRE

La Compagnie Athome et la Coopérative Théâtre présentent

SAMEDI 11 MAI 2019 - 21H00

LES JUMEAUX VENITIENS

Comédie de Carlo Goldoni
Adaptation et mise en scène de Sébastien Logez

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardailon
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

ARDAILLON
THÉÂTRE

GÉRARD LENORMAN

SAMEDI 18 MAI 2019 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardailon
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias



EXPOSITIONS À LA GALERIE D'ART

- **Stéphane Garnier Photographe**

Du 09 avril au 17 avril 2019,
du lundi au samedi de 10h à 18h.

- **Collet Beillon**

Du 19 avril au 29 avril 2019,
tous les jours de 10h à 12h & de 15h à 19h.

- **David Montoro**

Du 30 avril au 11 mai 2019,
exposition sur le thème « Muses Zik »
tous les jours de 10h30 à 12h & de 17h à 19h.

- **Mati De La Selva**

Exposition d'œuvres de Joël William
Du 20 au 30 mai 2019,
du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h. Dimanche de 10h à 13h.

- **Association Atelier Viassois**

Du 31 mai au 08 juin 2019,
du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 15h30 à 18h30. Le samedi 1^{er} juin de 10h à 18h.

- **Association comme chez Soie**

Du 10 au 20 juin 2019,
tous les jours de 10h à 12h30 & de 16h à 18h30 sauf dimanche après-midi.

- **Association De Fil en aiguille**

Du 21 au 28 juin 2019,
tous les jours de 10h à 12h & de 16h à 18h

- **Werner Albert Gatschet**

Du 01 au 10 juillet 2019,
tous les jours de 10h à 12h30 et de 16h à 19h.

MAISON DU PATRIMOINE



Venez découvrir l'exposition « Les anciens métiers disparus ou moins répandus qu'à une époque passée », de l'Association PAVIDOC, les mercredis et samedis de 10h à 12h du **18 mai au 05 octobre 2019**.

Rendez-vous pour le vernissage **samedi 18 mai à 18h30** à la maison du patrimoine

Des visites guidées gratuites de la ville sont organisées par l'association, tous les mardis de 18h à 20h. Rendez-vous sur le Parvis de l'Eglise à partir du **18 juin**.



ECONOMIE - TOURISME



LA BELGIQUE À VOL D'AVION

La compagnie Ryanair propose, au départ de Béziers, une nouvelle ligne entre Charleroi Bruxelles Sud (Belgique) et l'Aéroport Béziers Cap d'Agde.

Avec trois vols par semaine, pour la première année, cette nouvelle liaison devrait permettre de générer un trafic de l'ordre de 30 000 passagers supplémentaires. Elle est synonyme d'activité touristique, de retombées économiques et de création d'emplois sur le territoire.

Cette ligne complète l'offre de destinations existantes en provenance d'Europe du Nord : Londres Luton, Londres Stansted, Bristol, Manchester, Edimbourg, Stockholm, Düsseldorf Weeze et Paris Beauvais.

Les tarifs restent comparables à ceux déjà appliqués pour les autres lignes de la Compagnie Ryanair, soit environ une trentaine d'euros.

Les vols, d'une durée de 1h30, sont programmés, au départ de Béziers à 15h45 le mardi, 13h50 le jeudi et 20h05 le samedi. Les vols retour depuis la Belgique sont programmés à 13h40 le mardi, 10h45 le jeudi et 18h le samedi.



Informations et réservations sur www.ryanair.com / www.beziers.aeroport.fr

Charleroi est à seulement 1h30 de vol de l'aéroport de Béziers - Cap d'Agde

ACTION SOCIALE

PIED DE NEZ À LA COURBE DU CHÔMAGE

L'emploi et la précarité figurent parmi les préoccupations de la Municipalité, qui œuvre pour l'insertion professionnelle avec la mise en place d'actions en faveur de l'emploi, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Job Dating

A l'initiative de Pôle Emploi Agde, un Job Dating a été organisé sur la Commune le 5 février.

Cette session de recrutement permet de décrocher un emploi en un minimum de temps.

L'occasion, pour les postulants, de passer un maximum d'entretiens dans une même journée.

Ainsi, au cours de cette journée, plus de **150 personnes** à la recherche d'un emploi ont rencontré la douzaine d'employeurs locaux dans le domaine du Tourisme (Hôtellerie de plein air et restauration).

Forum de l'Emploi saisonnier

Une quarantaine d'employeurs dans les secteurs d'activités de la Restauration, de la Grande distribution, du Commerce, des Campings, des Hôtels, des Services à la personne, des Loisirs et des Services des Armées (Terre, Marine, Air), mais aussi des organismes tels que la Mission Locale d'Insertion d'Agde (MLI) et la Maison du Travail Saisonnier (CAHM) étaient présents samedi 16 mars à l'occasion du Forum de l'Emploi Saisonnier, organisé sur la Commune de Portiragnes, en partenariat avec la Ville de Vias.



Au cours de cette matinée, **250 personnes** ont franchi les portes de la salle Jean Ferrat pour répondre aux nombreux postes à pourvoir et offres d'emploi en direct.

PERMANENCES DE LA FNATH



Chaque dernier mercredi du mois, de 14h à 16h dans les locaux du CCAS, sur rendez-vous.

L'association des accidentés de la vie de la section locale de Béziers (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés - FNATH)) intervient aux côtés des victimes accidentées, malades ou handicapées.

Elle apporte une aide pour les demandes de carte d'invalidité, de stationnement, de reconnaissance de travailleur handicapé.

Elle peut aussi vous accompagner auprès de différents organismes comme la CAF, les Caisses de retraite, les assurances en cas d'incapacité de travail, décès ou invalidité, les Assedic...

Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 04 67 21 58 33

PERMANENCES DU SECOURS CATHOLIQUE

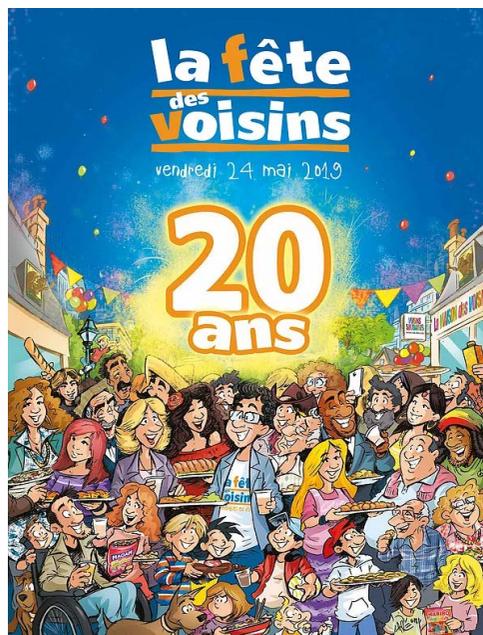


Caritas
France
Secours Catholique

Depuis début avril 2019, une permanence est assurée au CCAS tous les premiers mardis de chaque mois de 9h30 à 12h00.

Sans rendez-vous - 04 67 21 58 33

20 ANS, ÇA SE FÊTE ENTRE VOISINS !



Devenue incontournable, la fête des voisins aura lieu cette année le vendredi 24 mai dès 19h00 !

Mobilisez-vous entre voisins pour partager cette soirée conviviale autour d'un apéritif ou d'un buffet !

La ville et le CCAS vous accompagnent et mettent à votre disposition tables, chaises et kit de communication dans la limite des disponibilités.

Inscrivez-vous auprès du CCAS dès **lundi 25 avril jusqu'au vendredi 17 mai inclus**.

CCAS : 1 rue Victor Hugo – Vias
Tél : 04 67 21 58 33



Maison de services au public MSAP

LA « VESTIBOUTIQUE », UN NOUVEAU LOCAL POUR LA CROIX-ROUGE



Un local municipal réaménagé, situé Rue du 8 Mai 1945, a été mis à disposition de la Croix Rouge.

Dénommé « Vestiboutique », c'est un lieu d'accueil convivial, de mixité sociale, ouvert à tous, accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), consacré à la revente de vêtements, d'objets de décoration et de produits de première nécessité à bas prix.

Plus spacieux et lumineux que l'ancien local implanté Avenue de Béziers, la vestiboutique a été inaugurée en présence de Laurent Lelièvre, Président de l'Unité Locale de la Croix-Rouge d'Agde.

Des vêtements et autres articles peuvent être déposés par les particuliers pendant les jours et horaires d'ouverture de la « Vestiboutique » : **mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

LUTTE ANTI-GASPI : UNE MOBILISATION PERMANENTE



Dans le cadre du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire mené par la Commune, une convention entre le restaurant scolaire, le restaurant de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et le service d'aide alimentaire du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été mise en place.

Ce partenariat permet aux services de restauration d'effectuer un don de denrées alimentaires non consommées et non périssables au CCAS, afin d'en faire bénéficier des familles dans le besoin et de réduire ainsi le gaspillage alimentaire en jetant moins.

Depuis la mise en place de ce dispositif, quelque **167 Kilos** ont été récoltés par le CCAS (confitures, fruits, miel).

Appuyé par les bénévoles, ce service municipal complète les collectes par l'achat de produits de première nécessité auprès de la banque alimentaire de l'Hérault ou lors d'actions de collecte de denrées alimentaires auprès des enseignes de la grande distribution.

Le CCAS de Vias accueille une permanence de la MSAP dans ses locaux, les vendredis des semaines impaires, de 9h à 12h.

La MSAP permet aux Viassois d'accéder à un service de proximité afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans un espace confidentiel pour les démarches administratives et /ou en ligne de :

- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) : APL, RSA, prime d'activité, allocations familiales, etc.
- L'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : carte grise, permis de conduire.
- La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) : informations et aides sur les droits et les prestations,
- La CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail) : informations sur les droits, dossiers de retraite....
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole) : informations sur les droits pour la santé, retraite et prestations sociales.
- Le Pôle Emploi : inscriptions, actualisations.
- Les Impôts : création et mise à jour de l'espace personnel.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous auprès de la MSAP par téléphone au 04 67 01 24 22.

VIE ASSOCIATIVE

LA PÊCHE EST OUVERTE, AVEC LE SAINT HUBERT !

Le Saint Hubert Club Viassois organise des animations pêche et des concours d'avril à juin 2019, au Plan d'eau de La Source dès 7h30.



- Animation avec lâcher de truites, samedi 6 avril
 - Challenges Municipaux No Kill, les dimanches 21 avril et 23 juin
 - Concours de pêche No Kill, dimanche 2 juin
- (Annulation possible en fonction des conditions climatiques).
La carte de membre est disponible à la Maison de la chasse et de la pêche jouxtant le plan d'eau.

Elle n'est pas obligatoire pour participer aux concours.
Les tarifs appliqués sont :

- 40€ à l'année,
- 30€ au mois,
- 15€ à la semaine,
- 5€ à la journée

*Pour tous renseignements : Association du Saint Hubert Club au 06 60 12 32 43
06 28 27 72 59 ou 06 14 79 85 12.*

LES RENDEZ-VOUS DU FCOV



A l'occasion des deux week-ends prolongés des mois de mai et juin, le Football Club Olympique Viassois organise deux tournois au stade Gaby Castell.

Tournoi de l'Ascension

Du 30 mai au 1^{er} juin 2019.

Il regroupera les équipes de catégories U8, U9, U10, U11.

Tournoi International de Pentecôte

9^{ème} Édition – du 8 au 10 juin 2019.

Il regroupera les équipes de catégories U10/U11, U12/U13, U14/U15.

*Renseignements auprès du secrétaire du Club : M. Jean-Paul CHARLES
Tél. : 06.87.58.57.16
Email : jean-paul.charles34@orange.fr*

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES AUTOUR D'ATELIERS



Une fois par trimestre, les aînés et leurs aidants de l'association « Ateliers d'Antan », en partenariat avec l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) Brescou d'Agde, participent à des ateliers créatifs aux côtés des enfants du centre aéré.

Ces ateliers sont assurés chaque dernier mercredi du mois, de 14h à 17h. Les prochaines rencontres auront lieu les 24 avril, 29 mai, et 26 juin.

ÇA ROULE POUR LES CLUBS DE VÉLOS...



Le Club de Cyclotourisme Viassois organise des sorties de 80 à 100 km, tout au long de l'année.

D'avril à fin juin, les responsables du club vous accompagnent sur les routes pour vous faire découvrir Vias et ses alentours :

Les mardis et vendredis : départ à 8h Parking Gambetta

Les mercredis : départ à 7h30 Avenue de Bessan.

Les dimanches : départ à 7h30 et 8h Avenue de Bessan.

Sorties ouvertes à tous et gratuites.

Port du casque obligatoire

Renseignements auprès de Bernard Tuya au 04 67 77 95 44 ou André Behagle au 04 67 09 00 15.

DEUX BELLES SORTIES EN ATTENDANT LA SAISON



Le Club de VTT-VTC, en partenariat avec le Bureau d'Information Touristique et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), organise une sortie vélo sur le thème « Découverte des oiseaux entre canal du Midi, bord de mer et réserve naturelle », **mardi 24 avril** (prévoir un pique-nique pour la pause déjeuner).

Départ à 9h30 sur le parking du Bureau d'Information Touristique (BIT) de Vias Plage.

Une seconde randonnée vélo « Découverte des oiseaux et petite pêche » est prévue, **jeudi 30 mai** de 10h30 à 14h30.

Inscription au BIT : 04 67 21 76 25

LES BIKERS FÊTENT LA S^T COLOMBAN

VIAS BEACH BIKER
SAINT COLOMBAN
 5-ÈME PARDON DES MOTARDS
 23 JUIN 2019

VIAS VILLAGE	VIAS PLAGE
10H00 : PROCESSION	09H00 : ACCUEIL
11H15 : MESSE ET BÉNÉDICTION DES MOTOS	12H30 : SIÈGE VBB O'MAÉ APÉRO ET RESTAURATION
	14H30 : BALADE MOTO
	17H00 : TIRAGE TOMBOLA

CHORALE MAJORETTES

ORCHESTRE EXPOSANTS ANIMATIONS COUNTRY

GPS
 N 43° 17' 38.8" E 03° 25' 08.4"
 PARKING SURVEILLÉ
 VIASBEACHBIKER@GMAIL.COM

L'Association « Vias Beach Biker » organise sa traditionnelle fête de la Saint Colomban, Pardon des Motards, le dimanche 23 juin.

Au cours de cette journée, plusieurs animations seront proposées :

09h00 : Accueil, café, viennoiseries – Restaurant O'Maé à Vias Plage, suivi d'un départ sur Vias centre

10h00 : Procession religieuse et entrée de la statue de Saint Colomban dans l'église Saint Jean Baptiste

11h15 : Messe

12h00 : Bénédiction des motos

12h30 : Apéritif à Vias Plage

13h00 : Repas au restaurant O'Maé

14h30 - 16h30 : Balade en moto aux alentours de Vias

17h00 : Tombola et animations

(stands d'exposants, buvette et orchestre sur Vias Plage)



La procession religieuse de la Saint Colomban



INAUGURATION SOLENNELLE DU NOUVEL EMPLACEMENT DE LA STÈLE DU SOUVENIR DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE DU 19 MARS 1962

Présidé par Michel Martel, Président Départemental de la FNACA de l'Hérault, et Marcel Millardet, Président du Comité de la FNACA de Vias, le Comité Départemental de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) de l'Hérault a tenu son assemblée générale le 7 mars dernier en présence du maire Jordan Dartier.

A l'issue de la réunion, les participants se sont regroupés en cortège sur le parvis du théâtre, direction le parking Geneviève de Gaulle-Anthonioz pour inaugurer le nouvel emplacement de la Stèle du Souvenir du Cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962.

Le 1^{er} magistrat a pris la parole devant une assistance particulièrement nombreuse : « Cette stèle matérialise le souvenir d'un drame qui s'est déroulé en Afrique du Nord de 1954 à 1962. Elle participe au devoir de mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans les combats en Algérie. Elle témoigne aussi d'une période durant laquelle la France a souffert, durant laquelle la République a vacillé, durant laquelle des hommes sont morts, des familles ont été endeuillées », poursuivant : « Placée symboliquement au pied de la Croix de Lorraine, à la demande des membres de la FNACA, cette stèle rend hommage à toutes ces victimes, à celles et ceux qui se sont battus en Afrique du Nord de 1954 à 1962, à celles et ceux qui ont souffert dans leur chair. Honorons nos trois soldats Viassois Morts pour la France : Francis Asencio, André Chiapino, Jean-Pierre Faburel. Tous trois se sont battus pour la Liberté et la défense des valeurs qui nous sont si chères ».

S'en sont suivis les traditionnels dépôts de gerbes et le chant de laMarseillaise.

Pour clôturer cette cérémonie la fanfare Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault a rendu hommage aux Morts pour la France.



EN IMAGES



13 janvier : Assemblée Générale du Club du 3^{ème} Age



13 janvier : les Copains Twist au Théâtre de l'Ardaillon



18 janvier : Voeux à la population au Théâtre de l'Ardaillon



25 janvier : Assemblée Générale du Comité des Fêtes



26 janvier : Le ventre de la Mer au Théâtre de l'Ardaillon



07 février : Exposition «La diversité dans tous ses éclats» aux Sénioriales



12 février : Cinécole au Théâtre de l'Ardaillon



22 février : ABBA Story au Théâtre de l'Ardaillon



26 février : Bernard Saucerotte, Conseiller Municipal, a reçu M. Marc Chevallier, Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en charge de la commission «Méditerranée - Littoral - Relations internationales» pour discuter du changement climatique sur les territoires littoraux ainsi que sur la problématique d'érosion côtière sur le territoire de Vias.



28 février : Les enfants du centre aéré découvrent l'exposition « littoral à travers les âges »



06 Mars : point sur les travaux réalisés dans les écoles



15 mars : Kléber Mesquida, président du département de l'Hérault, en visite sur le canton d'Agde était présent sur la commune pour aborder la problématique de la gestion du trait de côte.



16 mars : Fabien Olicard au théâtre de l'Ardillon



19 mars : Cérémonie commémorative du souvenir du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962





- 1

7 mars : Ouverture du Carnaval 2019

- 2

Les Amis du Carnaval prennent la pose !

- 3

8 mars : Carnaval des enfants

- 4

Défilé du tintamarou en coeur de ville

- 5

9 mars : Buffetière du carnaval des Adultes sur la place du

11 novembre

- 6

La place du 14 juillet aux couleurs du Carnaval

- 7

La fête bat son plein sous les Halles

- 8 & 9

Des chars, des costumes variés, originaux et colorés !

- 10

Mort de M. Carnaval

ÉCONOMIE LOCALE

« Zenhitudenailsbar » prend soin de vos ongles et de votre corps !

Chrystelle Charlier a ouvert son salon d'esthétique et d'onglerie au 10 Avenue Jean Manzanéra.

Expérimentée dans le domaine de la coiffure et de l'esthétique, elle s'est reconvertie dans la prothésie ongulaire en 2008.

« Zenhitudenailsbar » propose des prestations manucures et pédicures pour redonner beauté, fraîcheur à vos mains et vos pieds, ainsi que des prestations d'esthétique sur rendez-vous.

Vous souhaitez embellir vos ongles ? Des soins personnalisés s'offrent à vous : pose d'extensions gel, acrygel, gel confort, semi-permanent mains et pieds, gel pied, reconstruction des ongles des pieds, etc.

Madame Charlier sublime également votre regard : extensions et teinture de cils, maquillage, etc.

En boutique, vous trouverez des accessoires à la vente (bijoux, sacs à main, vêtements).

Ouvert à l'année. Horaires d'avril à septembre : 09h30 - 18h00 sans interruption, du lundi au samedi



Zenhitudenailsbar
10 Avenue Jean Manzanéra
Chrystelle Charlier
06 40 13 06 53
zenhitudenailsbar@gmail.com
Facebook : zenhitudenailsbar

LA POISSONNERIE VIASSOISE

VINS - MOULES - HUITRES



La Poissonnerie Viassoise
9 Place du 14 juillet
Roger André
06 13 95 74 27
ovalie34140@gmail.com

Avec la Poissonnerie Viassoise, la mer s'invite dans votre assiette !

Amateurs de poissons, de crustacés et de fruits de mer, une nouvelle adresse en cœur de ville : la Poissonnerie Viassoise !

Roger André, professionnel de la filière maritime baigné dans l'ostréiculture depuis de nombreuses années, vous propose un concept atypique : faire rimer poissonnerie et gastronomie, en offrant un large choix de spécialités à emporter ou à consommer sur place.

Du producteur au consommateur, venez acheter des produits issus de la pêche quotidienne, en provenance directe de la criée du Grau d'Agde ou encore de l'étang de Thau : autrement dit, de la mer à l'assiette !

Venez également déguster sur place du poisson frais juste grillé, des crustacés et fruits de mer de qualité, une authentique soupe de poissons avec sa rouille et son aïoli, ou encore les traditionnelles Tielles Dassé. De quoi surprendre vos papilles ! En accompagnement, un bon verre de vin, à consommer avec modération bien entendu.

Toujours soucieux d'offrir le meilleur à ses clients, Roger André s'approvisionne en coquillages auprès de Mathieu Rouzières, ostréiculteur médaillé d'argent du Concours Général Agricole 2017 et 2019, catégorie huîtres spéciales.

Ouvert 6 jours/7, du mardi au dimanche de 8h à 22h non-stop.
Livraisons à domicile possibles sur commande.

MOT DES GROUPES

MOT DE LA MAJORITÉ

Dans quelques semaines, la Commune va vivre au rythme d'une nouvelle saison estivale.

Nos amis vacanciers, en provenance des 4 quatre coins de France et d'Europe, vont investir notre station balnéaire et découvrir la métamorphose du Front de Mer.

Après 7 mois de travaux, la deuxième phase de requalification de l'Avenue de la Méditerranée touche à sa fin.

A ce jour, se dessinent déjà la montée sur la mer et le promenoir de 300 mètres linéaires. Ces éléments architecturaux permettent d'admirer la Grande Bleue et de s'y promener sans modération.

L'Avenue de la Méditerranée **modernisée** et **transformée** améliore de manière significative votre cadre de vie et la qualité d'accueil des touristes.

Car il faut bien le dire, sans le tourisme et l'œnotourisme, que serions-nous ?

Une ville qui n'investit pas est une ville qui se meurt.

Le cœur de ville n'est pas pour autant délaissé, bien au contraire !

La Halle multisports fait désormais partie intégrante du paysage Viassois ; avec sa façade colorée, ce nouveau bâtiment ne passe pas inaperçu.

Il reste encore quelques finitions intérieures à réaliser avant d'entreprendre les aménagements extérieurs : création de places de parking, plantation de végétations, ou encore installation de l'éclairage public.

L'amélioration tant attendue de notre artère circulaire du cœur de ville, avec les travaux de réfection du Boulevard Gambetta, est aujourd'hui chose faite !

L'Avenue du Général de Goys, également entièrement réhabilitée, est à nouveau ouverte à la circulation.

Ainsi, sur ces deux artères routières, les piétons ainsi que les Personnes à Mobilité

Réduite pourront donc se déplacer en toute sécurité.

Vous l'avez compris, le maintien et l'amélioration de votre qualité de vie est une priorité pour nous.

Nous nous attachons quotidiennement à garantir une propreté accrue des espaces publics, mais ce combat ne peut se faire sans vous. Chacun doit adopter un comportement responsable pour une ville plus propre.

Enfin, en matière de sécurité, le renforcement des effectifs de la Police municipale, la mise en place d'un nouveau dispositif de vidéoprotection contribuent à assurer votre tranquillité, tant en période hivernale qu'en été.

La majorité municipale

VIAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE • *In extenso*

COMBIEN ÇA COÛTE ?

11 760 Euros ! C'est ce que coûte au contribuable viassois le sondage commandé par la majorité municipale sans avis du conseil municipal. Sondage de mauvaise qualité, tant au niveau de la communication téléphonique que de la pertinence des questions et des réponses proposées.

Mais peu importe, pour le commanditaire le but principal était de savoir pour qui chaque viassoise ou viassois avait voté en 2014 et si ces derniers le trouvaient sympathique ! Soyons certains d'avoir un résultat tout à la gloire de nos élus majoritaires.

11 760 euros c'est environ le montant total

annuel de la dernière augmentation du tarif du service de la restauration scolaire !

339 081 Euros c'est le montant alloué par les budgets communaux pour 2019 au seul chapitre des « fêtes et cérémonies ».

C'est une augmentation de plus de 35% par rapport à l'année précédente. C'est une multiplication par 3 des dépenses de ce chapitre par rapport à 2013 quand il y avait encore une Fête locale du 15 août et une Fête des Vendanges.

Quels événements doivent avoir lieu dans le courant de l'année ou au début de l'année 2020 pour prévoir l'explosion une telle dépense ?

La liste des dépenses injustifiées serait

beaucoup trop longue à commencer par des notes de restaurant à 55.75 euros par personne jusqu'à plus de 10 millions d'euros empruntés depuis 2015 pour des travaux qui ne vont en grande partie ne s'achever qu'en 2019.

Cela a un prix et dès cette année Vias va travailler à découvrir.

En effet la majorité municipale va ouvrir pendant un an (au moins ?) une ligne de trésorerie de 500 000 euros !

Ce n'est qu'un début.

Nelly ASENSIO - Josiane BUCHACA - Patrick HOULES - Jean-Louis JOVIADO - Louis JOVIADO - Richard MONEDERO

VIAS BLEU MARINE • *In extenso*

À l'heure où nous imprimons, le mot du groupe Vias Bleu Marine ne nous a pas été communiqué.

AGENDA

MARDI 02 AVRIL



14H30 - PÉTANQUE

Triplette Vétéran au Boulodrome
(organisée par la Boule Joyeuse)

DIMANCHE 07 AVRIL

16H00 - SPECTACLE

« Les Stentors » - Théâtre de l'Ardaillon
Billetterie : 06 47 01 89 06

SAMEDI 13 AVRIL

21H00 - SPECTACLE

« Ma plus belle histoire d'amour »
Théâtre de l'Ardaillon
Billetterie : 06 47 01 89 06

LUNDI 22 AVRIL

9H30 À 11H30 - KERMESE DE PÂQUES

Organisée par les Amis du carnaval, la
Croix Rouge, le Comité des Fêtes – Place
de la Mairie

DIMANCHE 28 AVRIL

11H00 - CÉRÉMONIE AUX DÉPORTÉS

Rendez-vous sur le parvis de la Mairie

MERCREDI 1^{ER} MAI

14H30 - PÉTANQUE

Triplette Promotion au Boulodrome
(organisée par la Boule Joyeuse)

DIMANCHE 05 MAI

DE 8H À 17H - VIDE GRENIER

Organisé par le Comité des Fêtes – Parking
des Ecoles – Renseignements et réservation
au 06 73 65 10 91 - 07 68 41 48 88

MERCREDI 08 MAI

10H30 - CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Rendez-vous sur le parvis de la Mairie

SAMEDI 11 MAI

21H00 - SPECTACLE

Les Jumeaux Vénitiens – Théâtre de
l'Ardaillon - Billetterie : 06 47 01 89 06

SAMEDI 18 MAI

21H00 - SPECTACLE

Gérard Lenorman – Théâtre de l'Ardaillon
Billetterie : 06 47 01 89 06

VENREDI 24 MAI



DE 9H À 12H CROSS DES ECOLES

La Cresse

SAMEDI 25 MAI

18H30 - SPECTACLE HIP HOP

Théâtre de l'Ardaillon – Entrée libre

SAMEDI 15 JUIN

16H - RIQUET'S SCOOTER RUN

Organisé par le Riquet's Scooter Club -
Centre du Libron - Vias Plage
Exposition de scooters et Fun Games

SAMEDI 15 JUIN

14H00 - BADMINTON

Challenge municipal de badminton avec
les Volants Viaissois – Gymnase V. Bernado

SAMEDI 15 JUIN

20H30 - GALA VIAS DANSE

Avec l'association « Vias Danse » - Théâtre
de l'Ardaillon

MARDI 18 JUIN

11H00 - CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'APPEL DU 18 JUIN

Rendez-vous sur le Parvis de la Mairie

VENREDI 21 JUIN



À PARTIR DE 18H - FÊTE DE LA MUSIQUE
Centre-ville

MERCREDI 26 JUIN

DÉPART 8H30 - RANDONNÉE SENIORS

Gymnase Victor Bernado
Renseignements : 04 67 21 94 86

JEUDI 27 JUIN



INAUGURATION DE LA PHASE 2 DES
TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE
L'AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE

SAMEDI 29 JUIN

À PARTIR DE 19H SOIRÉE MOUSSE POUR LES ENFANTS ET 21H POUR LES ADULTES

Organisée par le Comité des Fêtes – Place
du 14 juillet

ÉTAT CIVIL

ILS VIENNENT AGRANDIR LA FAMILLE VIASSOISE...

Armand CALVET, le 18 décembre 2018 à Béziers
Cataleya LAISIS ROUILLON, le 19 décembre 2018 à Béziers
Théa BENITEZ DELAMARRE, le 20 décembre 2018 à Béziers
Louisa SAUCEROTTE, le 30 décembre 2018 à Béziers
Lyana JULIEN, le 03 janvier 2019 à Béziers
Naël GARCIA, le 08 janvier 2019 à Béziers
William MORGANT CASTELL, le 17 janvier 2019 à Sète
Linecy GARBOUD PRETET, le 20 janvier 2019 à Béziers
Maiwen NAVARRO RAWART, le 25 janvier 2019 à Béziers
Jade COURTESSOLE, le 26 janvier 2019 à Béziers
Ilan JACQUET, le 27 janvier 2019 à Sète
Nahyla DAL MAGRO, le 29 janvier 2019 à Montpellier
Soann BOUREGAYA, le 30 janvier 2019 à Sète
Aymen EL BOUSTATI, le 31 janvier 2019 à Béziers
Lyana DELOOSE PINNA, le 31 janvier 2019 à Béziers
Matteo BERTRAND, le 04 février 2019 à Béziers
Samir EL ALAOUI, le 04 février 2019, à Béziers
Mar SALGUEIRO CARREJA, le 05 février 2019 à Béziers
Adèle MARQUES DE OLIVEIRA, le 19 février 2019, à Béziers

ILS SE SONT UNIS...

Raymond MAILLOLS et Noëlle BOUTON, le 26 janvier 2019
Pierre BESINET et Monique SAINT AUDE, le 16 février 2019
Frédéric FUMAT et Marilyn DELAMARE, le 02 mars 2019
Redouan AHRKA et Sofia DABACHI, le 02 mars 2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Monique MARCOUT, Veuve ORAVECZ, le 19 décembre 2018, à l'âge de 77 ans
Charles FOULQUIER, le 23 décembre 2018, à l'âge de 91 ans
Jean BERGER, le 07 janvier 2019, à l'âge de 81 ans
Paul DELFORGE, le 07 janvier 2019, à l'âge de 81 ans
Michelle MELON, Epouse SCIASCIA, le 08 janvier 2019, à l'âge de 63 ans
Yvon LLUBET, le 08 janvier 2019, à l'âge de 82 ans
Josette BENMOUSSA, Epouse ARISTOT, le 08 janvier 2019, à l'âge de 75 ans
Georgette ROUMAGNAC, Veuve PLA, le 20 janvier 2019, à l'âge de 94 ans
André MATHIAUD, le 24 janvier 2019, à l'âge de 81 ans
Marie MARIN, Veuve PICARDO, le 28 janvier 2019, à l'âge de 87 ans
Henri QUEUDEVILLE, le 30 janvier 2019, à l'âge de 75 ans
Mohamed FILLAOU, le 01 février 2019, à l'âge de 87 ans
Françoise LACOMBE, le 03 février 2019, à l'âge de 59 ans
Michel-Ange CASTALDI, le 05 février 2019, à l'âge de 79 ans
Christian DELAPLANCHE, le 16 février 2019, à l'âge de 75 ans
Francisca CIFRE, Epouse RAMIREZ, le 21 février 2019, à l'âge de 75 ans
Julia DEL BEN, Epouse THOMPSON, le 22 février 2019, à l'âge de 56 ans
Elisabeth BEAUFRERE, Veuve CARELLI, le 24 février 2019, à l'âge de 94 ans
Violette BARBIER, Veuve RONDEL, le 03 mars 2019, à l'âge de 88 ans
Marcelle DELAVA, Veuve DE WILDE, le 10 mars 2019, à l'âge de 85 ans

MENUISERIE
LAURENT CARRION
Fabricant - Installateur

Créateur d'espaces de vie



Nouveau Hall EXPO



ZAE La Source - 1 Rue de la source 34450 VIAS
04.67.217.760 - Site web : menuiserie-carrion.fr

 **EIFFAGE**

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Routes - Carrières - Terrassements - Enrobés

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
28 avenue de Pézenas

34630 SAINT-THIBERY

Tel : 04.67.21.21.21

ouestlr.infrastructures@eiffage.com
www.eiffage.com

Bbass
BOTTRAUD . BARBAROUX . ASSOCIES


GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

SUCCESEUR DU CABINET MAZAS
SELARL DE GÉOMÈTRES EXPERTS FONCIER DPLG

3, BOULEVARD DU SOLEIL
BP50038 - 34302 AGDE CEDEX

TÉL. 04 67 94 14 49

FAX 04 67 94 41 99

GEOMETRE-AGDE@BBASS.FR

WWW.BBASS.FR

**CASTRIES - GANGES - LE VIGAN
SAINT-GÉLY-DU-FESC - AGDE - SALINDRES**

 **CABANIÉ**



Terrassements
Travaux publics
Démolition
Concassage
Valorisation
Enrochement
Travaux fluviaux
Accès spéciaux

11, rue de la Source - ZAE La Source - 34450 Vias
Tél. 04 67 21 68 96 - Fax 04 67 00 24 07 - sarlcabanie@wanadoo.fr

 **SOVIREC**

Plate-forme de recyclage de gravats inertes
Vente de matériaux recyclés

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Tél. 04 67 09 91 00 - Fax 04 67 09 90 99